

*Amendement permettant l'application des dispositions  
des deux derniers alinéas de l'article 99 du Règlement*

ART. 3

N° 95

## ASSEMBLÉE NATIONALE

2 mai 2019

---

JEUNES MAJEURS VULNÉRABLES - (N° 1150)

Commission	
Gouvernement	

**RETIRÉ AVANT DISCUSSION**

### AMENDEMENT

N ° 95

présenté par  
le Gouvernement

-----

#### ARTICLE 3

Substituer aux mots :

« à l'avant-dernier »

les mots :

« au dernier ».

#### EXPOSÉ SOMMAIRE

Cette proposition d'amendement est un simple ajustement en technique.